



**Les responsables de la plateforme JISTIS, exigeant le départ du président Michel Martelly le 7 février 2016, estiment avoir eu raison de tourner le dos au processus électoral du 25 octobre 2015 qu'ils assimilaient d'ailleurs à un coup d'état électoral, planifié par l'exécutif et le CEP avec la complicité de l'international.**

«On avait lancé des appels aux autres candidats du camp démocratique et populaire. Nos appels n'ont pas été entendus. Nous voilà aujourd'hui plongés dans une crise électorale dont on ne voit pas encore l'issue, alors qu'avant c'était possible d'enrayer la machine électorale», a lâché Me. André Michel ce mercredi 6 janvier, ajoutant que «l'année 2016 nous a surpris en pleine crise électorale».

La plateforme a félicité le comportement de Jude Célestin de LAPEH d'avoir boudé le second tour du processus électoral le 27 décembre dernier. «La bataille du secteur démocratique serait boycottée en faveur de Michel Martelly, si Jude Célestin n'avait pas joué ce rôle de paratonnerre politique pour le secteur», a fait savoir Me. André Michel.

Critiquant la décision du chef de l'Etat de publier les résultats des élections législatives dans le journal officiel le Moniteur alors que les élections n'arrivent pas encore à terme, Me. André Michel croit que le rapport de la commission d'évaluation électorale indépendante a été

méchamment piétiné par l'exécutif et consorts.

«Martelly ne pourra pas rester au pouvoir après le 7 février 2016. Etant l'instigateur principal de la crise électorale qui secoue le pays, il ne pourra bénéficier d'aucune forme de prolongation», a martelé l'avocat André Michel, candidat à la présidence de la plateforme JISTIS qui en a profité pour lancer un appel à l'unité nationale pour continuer le combat contre pouvoir en place, condition sine qua non pour sauver les acquis démocratiques.

La décision du chef de l'Etat de ne pas organiser de bonnes élections dans le pays fragilise la rentrée officielle des parlementaires de la 50<sup>e</sup> législature prévue pour le deuxième lundi de janvier, selon André Michel qui déclare impossible la rentrée parlementaire du 11 janvier 2016.

Aussi, lance-t-il un appel au boycott de la méringue carnavalesque 2016 du chanteur de Sweet Micky qui ne fait pas du tout honneur, selon lui, à la journaliste senior Liliane Pierre-Paul de Radio Télé Kiskeya.

De son côté, l'économiste Claude Beauboeuf qui participait à la conférence de presse a dressé un tableau sombre de la situation économique précaire du pays qu'il estime avoir été aggravée avec la crise postélectorale.

«Nombreux sont les économistes, se démarquant du courant traditionnel, qui opinent sur la nécessité qu'il y ait finalement un changement d'orientation politico-stratégique dans le pays pour pallier aux graves impacts occasionnés par cette crise», a-t-il fait remarquer.

La crise électorale, poursuit-il, engendre des conséquences majeures à savoir l'augmentation du taux de chômage, la pauvreté, l'insécurité et la mendicité généralisée.

Le docteur Beauboeuf a parlé d'une instabilité économique chronique qui fait rage à travers le pays, avec notamment la dévalorisation de la gourde par rapport au dollar américain particulièrement. Une situation qui risque de s'empirer, selon lui, si rien n'est fait.

## Haiti-Elections-crise : «Michel Martelly doit partir le 7 février 2016», selon la plateforme JISTIS

Écrit par EPL/HPN

Mercredi, 06 Janvier 2016 15:02

---

Evens PIERRE-LOUIS